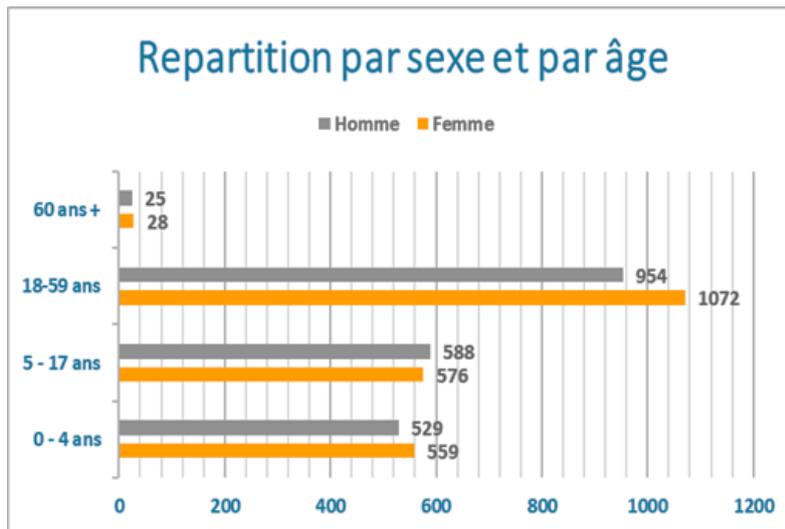


STATISTIQUES

Au 13 février 2021, un total de **4331 nouveaux demandeurs d'asile, dont 25,4 % de femmes, 26,2% de filles, 25,8% de garçons et 22,6% d'hommes**, sont arrivés dans le département de la Likouala. Pour la plupart originaires de la ville de Mbaiki et alentours dans la Préfecture de Lobaye (RCA), ils sont répartis dans les localités de Kpakaya (1 016), Betou (839), Mouale (691), Thanry (193), Lombo (387), Lopola (89), Tingama (44) et Ndongo-Missa (1172).



Au 13 février 2021, les différents profils professionnels révèlent qu'il y a **55,5% de cultivateurs et 11,9% de commerçants** parmi les adultes. L'on compte **1365 enfants en âge scolaire** parmi les nouveaux demandeurs d'asile.

COORDINATION

- En étroite collaboration avec les autorités, le HCR coordonne les actions de protection et d'assistance aux nouveaux demandeurs d'asile. Selon l'approche « hors camp », les demandeurs d'asile nouvellement arrivés sont hébergés au sein des communautés dans les localités d'accueil.
- Le HCR appuie les autorités, notamment le Sous-Préfet, dans l'organisation de réunions de Coordination une fois par semaine pour partager l'information et organiser la réponse de protection et aux besoins essentiels. La Sous-Préfecture, les services déconcentrés de l'Etat (Immigration, Police, Santé, et Affaires Sociales), les agences des Nations Unies, et les ONG partenaires sont membres actifs de la Coordination pour garantir une réponse multi sectorielle. La première réunion de Coordination s'est tenue vendredi 5 février 2021 avec la participation effective du Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR), de la Circonscription d'action sociale (CAS), de l'Immigration, de la Police, du HCR, du PAM, de Terre Sans Frontière (TSF) et de l'Agence pour l'Assistance aux Réfugiés et Rapatriés du Congo (AARREC). Ces réunions se tiendront de manière hebdomadaire dans la mesure du possible.

PROTECTION

- **Accès au territoire et accueil** : dès les premières alertes fin décembre 2020, le HCR et ses partenaires ont diffusé auprès du Préfet, du Sous-Préfet et des Chefs de communautés, l'information sur un potentiel afflux et un possible séjour de nouveaux demandeurs d'asile dans leurs localités. Les différents échanges et rencontres ont également servis de canal de

sensibilisation des autorités et des leaders communautaires sur le libre accès au territoire et la préparation des communautés pour l'accueil. Notons que le département de la Likouala a une bonne expérience d'accueil des demandeurs d'asile depuis plus de 20 ans avec les rwandais (1997), les congolais de la RDC (1999, 2009-2010) et les centrafricains (2001, 2013 et 2020). Le Ministère des affaires sociales ainsi que la Sous-Préfecture de Bétou se sont accordés pour faciliter l'accès au territoire et au droit d'asile pour ceux qui fuient le conflit en RCA malgré la situation de fermeture des frontières terrestres en réponse à la pandémie de Covid-19. Les demandeurs d'asile ont pu, dès mi-décembre 2020, librement entrer sur le territoire congolais.

- **Suivi des frontières** : La CNAR, l'immigration, la police, le HCR, le PAM, l'UNICEF, ainsi que TSF et AARREC effectuent régulièrement des missions conjointes de monitoring le long de la frontière, afin de s'assurer de la présence de nouveaux arrivants, mais aussi de s'assurer que l'accès à l'asile est libre et sans entrave, et qu'aucun refoulement ne se fait.
- **Caractère civil et humanitaire de l'asile** est garanti par les autorités qui procèdent à la fouille systématique des demandeurs d'asile et de leurs biens afin de désarmer toutes les personnes qui pourraient détenir des armes, puis les séparer des civils. Aucun ex-combattant ou tout autre personne qui ne mérite pas une protection internationale n'a été identifiée.
- **Suivi de protection** est effectué par le HCR et ses partenaires dans les 8 principales localités d'accueil, et permet d'évaluer les besoins de protection des demandeurs d'asile ainsi que de sensibiliser au maintien et au renforcement de la cohabitation pacifique avec les communautés locales. Ce monitoring permet aussi d'identifier les personnes les plus vulnérables et celles qui nécessitent une relocalisation au site du 15 avril à Bétou. Au 13 février 2021, cela a permis d'identifier **539 personnes à besoins spécifiques (PBS)** dont **89% de femmes et de filles**. Les catégories de PBS sont : femmes chefs de familles (144), femmes allaitantes (180), malades chroniques (65), enfants séparés (33), femmes enceintes (30), personnes avec handicap (27), veuves à risques (23), personnes âgées avec enfants mineurs (17), enfants à risque de malnutritions (8), enfants malnutris (4), mineures porteuses de grossesses (4), enfant à besoins spéciaux en éducation (1), enfant non accompagné (1), épouse mineure (1), et personne âgée isolée (1).
- **Enregistrement** : le HCR appuie le gouvernement dans le processus d'enregistrement des nouveaux demandeurs d'asile. Le HCR et le CNAR ont entamé l'enregistrement (niveau 1) le 28 janvier 2021. Au 13 février 2021, les 4331 nouveaux demandeurs d'asile ont déjà été enregistrés. L'enregistrement de niveau 2 dans **ProGres V4** est en cours de préparation.

ASSISTANCE

Distribution de vivres et non-vivres

- La distribution de non-vivres et articles de première nécessité a débuté et se poursuit depuis le 28 janvier 2021. 604 personnes de Kpakaya et de Ndongo-Missa ont reçu des kits de cuisine, des couvertures, des nattes, des seaux, savon, des kit lave-mains, des sous-vêtements, des jerrycans, et des bâches. La distribution se poursuit dans les autres localités.

Eau, hygiène et assainissement / abris et infrastructure

- Les missions de suivi de protection ont mis en évidence un problème d'approvisionnement en eau potable à Kpakaya qui a déjà reçu 1016 nouveaux demandeurs d'asile. Le 11 février, le

HCR et ses partenaires ont installé des réservoirs d'eau de 3000 L pour fournir de l'eau potable aux demandeurs d'asile.

Santé, Nutrition, VIH/sida, Covid-19

- **COVID-19 et santé** : Le screening des symptômes du Covid-19 et des autres conditions de santé est fait systématiquement par TSF pour les nouveaux demandeurs d'asile. Aucun cas suspect n'a été identifié jusqu'à maintenant. Les personnes présentant des conditions de santé nécessitant une prise en charge spéciale sont assistées. Les cas préoccupants sont référés au centre de santé de Bétou. De manière générale, les services de l'immigration procèdent à des prises de température de tous les demandeurs d'asile.
- **Nutrition** : Le partenaire santé TSF procède régulièrement au screening de malnutrition des demandeurs d'asile. A ce jour, parmi 264 enfants nouveaux demandeurs d'asile, 30 présentent une malnutrition sévère et 79 sont à risque de malnutrition, soit un taux de malnutrition aiguë modérée (MAM) de 11,36%, et 29,99% d'enfants à risque de malnutrition. Ces enfants sont admis dans le programme de prise en charge.



Accueil et fixation des bracelets aux nouveaux arrivants à Ndongo-missa. © UNHCR/Marc Foukou

Contacts

Lydie Navigué, Senior Protection Officer, navigue@unhcr.org; Tel: +242 05 208 9005

Jean Jacques Soha, Associate External Relations and Reporting Officer, soha@unhcr.org; Tel : +242 05 200 8200